La Huppe du Paradou

BULLETIN N° 16 1er juillet 2016

Sur Internet :
www.lahuppeduparadou.com

Depuis 2004, notre association œuvre pour la préservation et la valorisation de l'environnement et de notre cadre de vie. Nos actions portent sur la continuité du sentier littoral, la préservation d'espaces naturels, le développement des liaisons douces et tout ce qui touche à notre cadre de vie.

En fin d'année 2015, nous avons rencontré la municipalité et fait paraître des articles dans la Presse pour tenter de réactiver le dossier de la continuité du sentier littoral, au point mort depuis plusieurs années.

La révision du PLU est engagée et impactera notre cadre de vie (espaces naturels, liaisons douces, habitat, etc…). Notre association est déjà et restera très attentive à ce dossier.

Dans toutes nos actions, notre force repose sur nos adhérents, leur nombre, leurs remarques et suggestions. Si vous souhaitez, sur tous ces sujets, faire entendre votre point de vue, rejoignez-nous.

Assemblée Générale
de La Huppe du Paradou
Vendredi 08 Juillet à 17h30
Salle Bellevue
La Bernerie en Retz.

Le Président

Sentier du Littoral

Depuis 2008, le dossier de la continuité du sentier littoral est au point mort. Devant la difficulté de faire instituer la servitude de passage sur tout le littoral de notre commune, mais sans en abandonner pour autant l'objectif ultime, nous avons souhaité réactiver ce dossier. Aujourd'hui, le sentier est toujours interrompu à marée haute, en deux secteurs. Reprenant une proposition de contournement (solution émise par le bureau d'études Phytolab en 2006), et à la condition incontournable que celui-ci soit entièrement sécurisé sur sa partie route, nous y ajoutons l'amélioration du passage sur les rochers de la plage de la Rinais (pourquoi pas une passerelle pour la sécurisation et l'accès à marée haute, idée que nous soutenons depuis plus de 10 ans), ainsi que des aménagements légers pour la traversée des espaces naturels des Roches Dorées et des Quatre Jumelles et le réaménagement de la rue des Carrés. Nous avons rencontré M. le Maire et des représentants de la municipalité le 1er décembre 2015, pour exposer nos propositions (disponible sur notre site internet dans le compte-rendu de la rencontre). Nous sommes bien conscients de la baisse des disponibilités budgétaires des communes, mais ces aménagements, sur une grande partie, pourraient être d'un coût très modéré.

Le Sentier Littoral est un atout touristique pour notre commune mais aussi pour la communauté de commune et le département, et nous pensons qu'il mérite bien quelques attentions afin de le rendre accessible, à tout moment, au plus grand nombre, et en toute sécurité.

Projet pédagogique

Notre rendez-vous annuel avec l'école de La Bernerie, dans le but de mener une action de sensibilisation à l'importance des laisses de mer sur les plages, s'est déroulé le 15 mars dernier. La sortie a débuté dans la classe et avec le concours de Erwan Launay, Professeur des écoles, par une explication sur les marées, celles-ci générant justement les laisses de mer. Nous avons poursuivi sur la grande plage en apprenant aux élèves à faire la différence entre les déchets naturels, utiles à la biodiversité, et ceux qui au contraires sont polluants. Cette sortie s'est achevée en classe par un goûter offert par notre association.

ZAC de la Rogère

Quelques terrains restent toujours à vendre dans la 1ère tranche. La 2ème tranche est en plein développement avec différents styles de constructions. Peu d'arbres ont été conservés. Un permis de construire a été accordé le 21/03/2016 à Espace Domicile (SA d'HLM basée à St Nazaire), pour la construction de 10 logements.

La Huppe du Paradou

BULLETIN N° 16 1er juillet 2016

Sur Internet :
www.lahuppeduparadou.com

PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux)

Notre association s'est impliquée dans ce dossier.

Pour rappel, deux types de risques sont étudiés dans le projet de plan : l'érosion et la submersion, notre commune est peu impactée :

- l'érosion concerne les falaises entre le bourg de la Bernerie et la Boutinardière, avec un recul toutefois modéré.
- les risques de submersion ne touchent que quelques parcelles au niveau de Port-Royal.

Suite aux réunions publiques d'octobre 2015, le projet de plan a été transmis pour avis formel aux collectivités. lors de son conseil du 16 décembre 2015 la municipalité a émis un avis favorable sur le projet. Il sera, dans sa finalité, intégré au PLU actuellement en cours de révision.

Nous vous invitons à consulter notre site internet, où vous trouverez les liens vous permettant d'accéder aux documents constituant le projet.

Révision du Plan Local d'Urbanisme

La révision du PLU est dans sa phase 3. Après le diagnostic du territoire qui a dégagé Les enjeux de l'évolution de la commune, le projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a exprimé les intentions de la collectivité pour les 10/20 ans à venir. Ces deux premières phases ont pour l'instant déterminé les intentions et les grandes orientations de la commune.

La troisième phase est en cours et rentre dans le concret avec le plan de zonage, et le règlement applicable à chaque zone.

La Huppe du Paradou, qui participe aux réunions des Personnes Publiques associées à la révision du PLU, reste bien sûr très attentive.

Désherbage des rues

Depuis plusieurs années, la Municipalité de la Bernerie, a décidé de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour le désherbage des rues et des espaces verts. Un désherbage manuel ou par d'autres méthodes écologiques, préserve l'environnement et donc notre santé.

La Huppe du Paradou se félicite de cette démarche et incite fortement les habitants à s'y associer.

Pendant le mois d'avril, la commune a mis en place une exposition sur les fleurs et plantes sauvages dites souvent « mauvaises herbes » poussant le long des rues ou dans les espaces verts, et qui pourtant ne manquent pas d'intérêt.

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tel : Adresse Email :

Demande à adhérer ou à renouveler mon adhésion à l'Association **La Huppe du Paradou.** Je joins ma cotisation individuelle pour 2016/ 2017

d'un montant de six (6) euros (par personne).

Date : Signature :

Mentions légales : Le présent document est édité par « La Huppe du Paradou ». Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n°78-17 du 6/01/1978, vous disposez sur les informations vous concernant d'un droit d'accès et de rectification. Si vous souhaitez exercer ce droit, merci de nous contacter à l'adresse indiquée ci-dessous